



Vous accompagner, notre priorité

Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes
Inscrite au tableau de l'Ordre de Rhône Alpes – Membre de la Compagnie régionale de Lyon
47, rue Maurice Flandin – 69003 LYON - Tél : 04-78-18-33-49

FEDERATION FRANCAISE DES ENTREPRISES DE CRECHES

117 - 123, rue d'Aguesseau

92100 BOULOGNE BILLANCOURT

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019



Vous accompagner, notre priorité

Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes
Inscrite au tableau de l'Ordre de Rhône Alpes – Membre de la Compagnie régionale de Lyon
47, rue Maurice Flandin – 69003 LYON - Tél : 04-78-18-33-49

**Fédération Française des Entreprises de
Crèches**
117-123, rue d'Aguesseau
92100 BOULOGNE BILLANCOURT

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

A l'assemblée générale de la FEDERATION FRANCAISE DES ENTREPRISES DE CRECHES,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la FEDERATION FRANCAISE DES ENTREPRISES DE CRECHES relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le conseil d'administration le 22 avril 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES AUX ADHERENTS

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir les comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

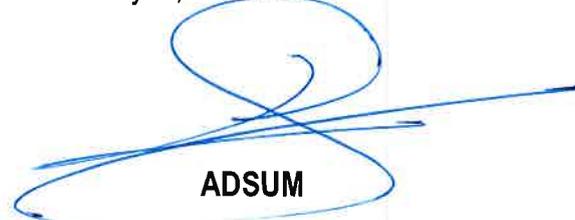
RESPONSABILITE DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisations des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

A Lyon, le 22 mai 2020



ADSUM

Pierre COULON

Commissaire aux comptes

ANNEXE

DESCRIPTION DETAILLEE DES RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celle-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que les circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Bilan Actif

		31/12/2019			31/12/2018
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
Frais d'établissement					
Frais de recherche et de développement					
Concessions brevets droits similaires					
Fonds commercial (1)					
Autres immobilisations incorporelles					
Avances et acomptes					
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
ACTIF IMMOBILISE	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	1 757	1 759	(2)	210
	Immobilisations grevées de droits				
	Immobilisations en cours				
Avances et acomptes					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières					
		459		459	459
TOTAL (I)		2 216	1 759	457	669
STOCKS ET EN-COURS					
Matières premières, approvisionnements					
En-cours de production de biens					
En-cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances et Acomptes versés sur commandes					
CREANCES (3)					
Créances usagers et comptes rattachés					
		57 308	2 836	54 472	8 834
Autres créances					
		88 949		88 949	157 940
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT					
DISPONIBILITES					
Charges constatées d'avance					
		31 080		31 080	855
TOTAL (II)		388 784	2 836	385 948	320 855
Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)					
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecart de conversion actif (V)					
TOTAL ACTIF (I à VI)		391 000	4 595	386 405	321 524
(1) dont droit au bail					
(2) dont à moins d'un an					
(3) dont à plus d'un an				2 836	3 500
ENGAGEMENTS RECUS					
Legs nets à réaliser : - acceptés par les organes statutairement compétents - autorisés par l'organisme de tutelle					
Dons en nature restant à vendre <i>Mission de présentation - Voir l'attestation de l'Expert-Comptable</i>					

Bilan Passif

31/12/2019

31/12/2018

	Fonds propres		
	Fonds associatifs sans droit de reprise		
	Dont legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés, subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables		
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves		
	Report à nouveau	266 995	91 364
	Résultat de l'exercice	(18 220)	175 631
Fonds associatifs	Total des fonds propres	248 775	266 995
	Autres fonds associatifs		
	Fonds associatifs avec droit de reprise		
	- Apports		
	- Legs et donations		
	- Subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables		
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs		
	Droits des propriétaires		
	Ecarts de réévaluation		
	Subventions d'investissement sur biens non renouvelables		
	Provisions réglementées		
	Total des autres fonds associatifs		
	Total des fonds associatifs	248 775	266 995
Provisions	Provisions pour risques	10 000	10 000
	Provisions pour charges		
	Total des provisions	10 000	10 000
Fonds dédiés	Sur subventions de fonctionnement		
	Sur dons manuels affectés		
	Sur legs et donations affectés		
	Total des fonds dédiés		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	91 753	17 690
	Dettes fiscales et sociales	29 378	26 839
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	6 500	
	Produits constatés d'avance		
	Total des dettes	127 630	44 529
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	386 405	321 524
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	(18 219,87)	175 631,14
	(1) Dont à moins d'un an	127 630	44 529
	(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		
ENGAGEMENTS DONNES		<i>Mission de présentation - Voir l'attestation de l'Expert-Comptable</i>	

Compte de Résultat

		31/12/2019	31/12/2018
		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises, de produits fabriqués		
	Prestations de services	5 036	5 825
	Productions stockée		
	Production immobilisée		
	Subventions d'exploitation	80 434	144 000
	Dons		
	Cotisations	287 766	258 218
	Legs et donations		
	Autres produits de gestion courante	4	1
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges	7 901	19 694
Autres produits			
Total des produits d'exploitation	381 140	427 737	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats		
	Variation de stock		
	Autres achats et charges externes	233 904	116 691
	Impôts, taxes et versements assimilés	1 234	518
	Rémunération du personnel	115 486	91 116
	Charges sociales	48 960	40 402
	Subventions accordées par l'association		
	Dotation aux amortissements et dépréciations	212	283
	Dotation aux provisions	1 336	3 500
	Autres charges	7	29
	Total des charges d'exploitation	401 138	252 539
1 - RESULTAT COURANT NON FINANCIER		(19 998)	175 198
Charges financières	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Intérêts et produits financiers	278	433
	Dotation aux amortissements et aux dépréciations		
	Intérêts et charges financières		
2 - RESULTAT FINANCIER		278	433
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (1 + 2)		(19 720)	175 631
Produits exceptionnels		1 500	
Charges exceptionnelles			
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL		1 500	
Impôts sur les sociétés			
(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs			
(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées			
TOTAL DES PRODUITS		382 918	428 170
TOTAL DES CHARGES		401 138	252 539
EXCEDENT ou DEFICIT		(18 220)	175 631
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	PRODUITS		
	Bénévolat		
	Prestations en nature		
	Dons en nature		
	CHARGES		
	Secours en nature		
	Mise à disposition gratuite de biens et services		
Personnel bénévole			

Mission de présentation - Voir l'attestation de l'Expert-Comptable

Règles et méthodes comptables

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 386 405 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de 382 918 euros et un total **charges** de 401 138 euros, dégageant ainsi un **résultat** de -18 220 euros.

L'exercice considéré débute le 01/01/2019 et finit le 31/12/2019.
Il a une durée de 12 mois.

Les notes et les tableaux présentés ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

Règles et méthodes comptables

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2016-07 relatif à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Information au titre d'un événement post-clôture

La crise sanitaire liée au covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n°2020-290 du 23 mars 2020 constituent un événement majeur. L'association a estimé à la date d'arrêt de ses comptes que cette situation relève d'un événement post-clôture sans lien avec la situation existant au 31 décembre 2019. Par conséquent, l'entrepreneur n'a pas procédé à un ajustement de ses comptes clos au 31 décembre 2019 au titre de cet événement. A la date d'arrêt des comptes 2019 de l'entité, la direction de l'association n'a pas connaissance d'incertitudes

Mission de présentation - Voir l'attestation de l'Expert-Comptable

Règles et méthodes comptables

significatives qui remettent en cause sa capacité à poursuivre son activité.

Faits caractéristiques de l'exercice

Dans le cadre d'un litige qui oppose l'Association à l'un de ces anciens adhérents, une provision de 10k€ a été comptabilisée sur l'exercice 2017. Le litige n'étant pas soldé à ce jour, la provision a été maintenue.

Par ailleurs, les comptes annuels comportent, en produits, une provision pour une subvention à recevoir de la part de l'APNESAP à hauteur de 85k€ ; somme qui devrait être perçue courant 2020.

Immobilisations

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice			Valeurs brutes au 31/12/2019
		Augmentations Réévaluations	Acquisitions	Diminutions Virent p.à p. Cessions	
INCORPORELLES					
Frais d'établissement et de développement					
Autres					
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
CORPORELLES					
Terrains					
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement					
Instal technique, matériel outillage industriels					
Instal., agencement, aménagement divers					
Matériel de transport					
Matériel de bureau, informatique et mobilier	1 757				1 757
Emballages récupérables et divers					
Immobilisations grévées de droits					
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 757				1 757
FINANCIERES					
Participations évaluées en équivalence					
Autres participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts et autres immobilisations financières	459				459
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	459				459
TOTAL	2 216				2 216

Mission de présentation - Voir l'attestation de l'Expert-Comptable

Amortissements

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2019
		Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES				
Frais d'établissement et de développement				
Autres				
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
sur sol d'autrui				
instal. agencement aménagement				
Instal technique, matériel outillage industriels				
Autres instal., agencement, aménagement divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau, mobilier	1 547	212		1 759
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations grevées de droits				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 547	212		1 759
TOTAL	1 547	212		1 759

Mission de présentation - Voir l'attestation de l'Expert-Comptable

Créances et Dettes

		31/12/2019	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	459		459
	Clients douteux ou litigieux	2 836		2 836
	Autres créances clients	54 472	54 472	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés			
	Débiteurs divers	88 949	88 949	
	Charges constatées d'avance	31 080	31 080	
TOTAL DES CREANCES		177 795	174 500	3 295

Prêts accordés en cours d'exercice
 Remboursements obtenus en cours d'exercice
 Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)

		31/12/2019	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	91 753	91 753		
	Personnel et comptes rattachés	2 895	2 895		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	23 369	23 369		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	3 114	3 114		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés				
	Autres dettes	6 500	6 500		
Dettes représentatives de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
TOTAL DES DETTES		127 630	127 630		

Emprunts souscrits en cours d'exercice
 Emprunts remboursés en cours d'exercice
 Emprunts dettes associés (personnes physiques)

Mission de présentation - Voir l'attestation de l'Expert-Comptable

Charges constatées d'avance

	Période	Montants	31/12/2019
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			31 080
		31 080	
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
	TOTAL		31 080

Mission de présentation - Voir l'attestation de l'Expert-Comptable

Produits constatés d'avance

Période	Montants	31/12/2019
---------	----------	------------

Produits constatés d'avance - EXPLOITATION

Produits constatés d'avance - FINANCIERS

Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS

TOTAL

Mission de présentation - Voir l'attestation de l'Expert-Comptable

Re

Provisions

	Début exercice	Augmentations	Diminutions		31/12/2019
			Utilisées	Non utilisées	
PROVISIONS REGLEMENTEES					
Reconstruction gisements miniers et pétroliers					
Provisions pour investissement					
Provisions pour hausse des prix					
Provisions pour amortissements dérogatoires					
Provisions fiscales pour prêts d'installation					
Provisions autres					
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES					
Pour litiges	10 000				10 000
Pour garanties données aux clients					
Pour pertes sur marchés à terme					
Pour amendes et pénalités					
Pour pertes de change					
Pour pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Pour renouvellement des immobilisations					
Provisions pour gros entretien et grandes révisions					
Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres					
PROVISIONS POUR DEPRECIATION					
Sur immobilisations					
{ incorporelles					
{ corporelles					
{ des titres mis en équivalence					
{ titres de participation					
{ autres immo. financières					
Sur stocks et en-cours					
Sur comptes clients	3 500	1 336	2 000		2 836
Autres					
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	3 500	1 336	2 000		2 836
TOTAL GENERAL	13 500	1 336	2 000		12 836
Dont dotations et reprises		1 336	2 000		
{ - d'exploitation					
{ - financières					
{ - exceptionnelles					

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.

Produits à recevoir (avec détail)

	31/12/2019	31/12/2018	Variations	%
Créances rattachées à des participations				
Autres immobilisations financières				
Autres créances clients	7 095		7 095	
Autres créances	88 949	157 112	(68 163)	-43,39
TOTAL	96 044	157 112	(61 068)	-38,87

Charges à payer (avec détail)

	31/12/2019	31/12/2018	Variations	%
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 054	3 300	754	22,85
Dettes fiscales et sociales	3 298	8 929	(5 631)	-63,07
Dettes fournisseurs d'immobilisation				
Autres dettes	6 500		6 500	
TOTAL	13 852	12 229	1 623	13,27

Mission de présentation - Voir l'attestation de l'Expert-Comptable

Effectif moyen

31/12/2019

Interne

Externe

EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE

Cadres & professions intellectuelles supérieures	2
Professions intermédiaires	
Employés	
Ouvriers	
TOTAL	2

Mission de présentation - Voir l'attestation de l'Expert-Comptable